



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 9 septembre 2016

Communiqué de presse

**LES SERVICES DE L'ÉTAT SE MOBILISENT AUPRÈS DES ENTREPRENEURS
AU SALON CRÉER DU 12 AU 14 SEPTEMBRE 2016 À LILLE GRAND PALAIS**



A l'occasion du la 10^e édition du Salon Créer, qui se déroule pendant 3 jours à Lille Grand Palais, Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, salue la présence des services de l'État parmi les quelque 170 exposants pour accompagner les entrepreneurs dans la création et le développement de leur entreprise. Cette initiative contribue à faire de la création d'entreprises un vivier de croissance et d'emploi pour la région.

Les services de l'État mobilisés sur un espace unique

Pour la 5^e année, les services de l'État se regroupent sur un espace unique (stands C20 et C21) afin de renforcer la complémentarité des réponses et améliorer l'accompagnement des entrepreneurs présents sur le salon. La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), la direction régionale des finances publiques (DRFiP), la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) et Pôle emploi sont présents pour répondre aux entrepreneurs sur l'ensemble des dispositifs de l'État ainsi que le centre régional de ressources pédagogiques (C2RP – CARIF- OREF). L'agence France entrepreneur (AFE) est également présente sur cet espace (stand C22).

Les services de l'État informent sur les outils et les dispositifs

Sur le stand, la **DIRECCTE** renseigne sur les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs et ceux concernant l'aide à l'emploi ainsi que sur le droit du travail (tous les jours).

La **DRFiP** est en lien étroit avec les entreprises, notamment par l'intermédiaire de son réseau de 18 services des impôts des entreprises (SIE) et assure leur information sur les régimes fiscaux (dans le cadre de la création, de l'auto entreprise...), les exonérations et aides fiscales en zone franche ainsi que les télé-procédures qui permettent aux entreprises d'effectuer certaines déclarations ou paiements fiscaux en ligne.

La **DRDFE** informe sur les dispositifs d'aides et délivre toutes les informations concernant l'entrepreneuriat au féminin (mardi et mercredi après-midi).

Le **C2RP** précise quelles sont les possibilités entrepreneuriales dans la filière des services à la personne (lundi après-midi).

Enfin, les conseillers de **Pôle emploi** spécialistes de la création d'entreprise donnent rendez-vous aux porteurs de projets, candidats à la franchise, repreneurs, créateurs et chefs d'entreprise (tous les jours).

Annexe

Aperçu des événements animés par les services de l'État

p 2

Trois ateliers

- « Créer dans les services à la personne » (12 septembre - 11h00-11h45 – Agora 1) avec BGE Hauts-de-France ;
- « S'implanter à Lille en Zone Franche Urbaine » (13 septembre - 16h00-16h45 – Agora 1) avec la Ville de Lille et la DRFiP ;
- « Les principaux dispositifs publics de soutien aux entreprises » (14 septembre - 15h00-15h45 – Agora 1) avec la DRFiP.

Quatre temps forts dans l'espace conseils

- « Opportunité de création d'entreprises dans les services à la personne » (13 septembre à 12h15) ;
- « Comment créer son organisme de formation ? » (13 septembre à 15h30) ;
- « Les aides à la création d'entreprise » (14 septembre à 14h45) ;
- « Les aides à l'emploi » (14 septembre à 15h30).

Consultez l'intégralité du programme sur <http://www.saloncreer.com/>.

Informations pratiques

Entrée gratuite

Quand ? Du lundi 12 au mercredi 14 septembre 2016

- de 9h à 19h lundi et mardi
- de 9h à 18h mercredi.

Où ? Lille Grand Palais
1, Boulevard des Cités-unies
59777 Euralille